

# LE MEMORIAL,

O U

## RÉCUEIL HISTORIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE,

( Feuille de tous les jours. )

PAR MM. DE LA HARPE, DE VAUXCELLES ET FONTANES.

*Nonidi 9 Fructidor, an Ve.*

Samedi, 26 août 1797.

(N<sup>o</sup>. 99.)

Vis consili expers mole ruit suâ ;  
Vim temperatam di quoque provehunt  
In majus :

### A L L E M A G N E.

*Francfort, le 18 août. (premier fructidor).* Selon les dernières lettres de Vienne, on y regarde la paix comme conclue définitivement avec la France ; mais on s'accorde à dire que le voile épais du mystère couvrira l'objet des négociations de l'Autriche et de la France jusqu'à l'issue de celles de Lille. En attendant, on assure positivement que, par cette paix, toute la Terre-Ferme vénitienne jusqu'à Oglio est cédée à l'empereur, et par conséquent Mantoue, Brescia, etc.; les provinces de Limbourg et de Luxembourg doivent, en outre, lui être restituées : on prétend encore que la ville de Maestricht, le comté de Vroenhoven, et les parties des pays de Daelhem, Fauquemont et Bolduc, cèdent par la république batave à la république française, seront également remises à ce souverain. Ces provinces, villes et pays seront, ajoute-t-on, échangées contre une partie de la Bavière, dans laquelle sont situées les forteresses d'Ulm et d'Inngolstadt. On va même jusqu'à dire que la cession de cette partie de la Bavière à la maison d'Autriche est déjà consommée, l'électeur et son héritier présomptif, le duc de Deux-Ponts l'ayant signée. Quoi qu'il en soit, ce dernier, qui auroit le plus grand intérêt à empêcher cet arrangement, paroît avoir abandonné le système politique de la Prusse, qu'il a suivi jusqu'à ce jour; il recherche la faveur de la cour de Vienne; et a déjà obtenu un grade et un corps dans l'armée de l'empereur; il partage même les plaisirs et les honneurs dont jouit l'archiduc Charles au quartier-général de Schwetzingen.

### B E L G I Q U E.

*Bruxelles, le 6 fructidor (23 août).* La plupart des troupes détachées en dernier lieu des bords de la Moselle et d'autres endroits du théâtre de la guerre, pour se rendre par les Ardennes, vers les rives de la Meuse, ayant reçu de nouveaux ordres durant leur marche, sont retournées vers leurs premières positions.

Sur ces entrefaites, il est arrivé ici, avant-hier, deux bataillons d'infanterie venant de l'armée de Sambre et Meuse; hier matin, ils sont partis, dirigeant leur route vers l'intérieur de la France; le même jour, deux autres bataillons sont entrés ici, et nous en attendons encore deux aujourd'hui. Ces six bataillons d'infanterie, formant un corps de plus de trois mille hommes, se rendent (à ce qu'on assure) à Péronne, à Saint-Quentin et dans les environs de Paris. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on cache, autant qu'il est possible,

leur ordre de route et l'endroit de leur destination; mais, comme ils se dirigent, en toute diligence, vers Valenciennes, le lieu où ils tendent, n'est point un mystère. Cependant, on ne manque pas de publier que ces troupes sont destinées à s'embarquer pour une expédition contre la Grande-Bretagne; mais les personnes instruites n'ajoutent aucune foi à ces bruits, vu que le gouvernement français et le cabinet britannique s'entendent mieux qu'on ne le croit communément.

La soixante-sixième demi-brigade d'infanterie de l'armée du Nord, en garnison dans notre commune, s'est mise en marche ce matin, prenant la route de Flandre; hier, il lui fut fait lecture de la loi sur les *poteaux constitutionnels*, que les soldats appellent des *Rubicon de bois*.

Des conciliabules secrets se tiennent entre les frères et amis, dans quelques cabarets obscurs, où l'on dresse des listes de proscription: le signal de l'action sera celui du grand coup qu'ils attendent avec impatience de Paris.

### F R A N C E.

*Paris, le 8 fructidor.*

On dit le général Canuel destitué du commandement de Lyon. Dès qu'un homme a recueilli quelque estime, il paroît nêr pour la destitution; et si le directoire ne la prononce pas, le public la présage. Je ne sais si le successeur de ce commandant mettra la ville en état de siège; mais ce dont je ne doute pas, c'est que cette nouvelle mesure sera parfaitement inutile, et tournera à la confusion des génies malfaisans qui, depuis cinq ans, s'acharnent à tourmenter la noble et généreuse cité de Lyon.

Le général Cambrai passe du Mans à Tours. Le Mans est assez vexé: il faut que l'affliction passe ailleurs.

Nous lisons dans plusieurs papiers, aux articles Venise, Livourne, qu'on y a appris l'incendie de trente-cinq vaisseaux de ligne espagnols dans le port de Cadix, l'entrée des Anglais dans ce port, et le débarquement de vingt-deux mille hommes.

Nous croyons cette nouvelle plus que douteuse, et nous y opposons une lettre de Madrid, arrivée avant-hier, qui dit que les Anglais avoient le dessein de pénétrer, à l'aide de leurs brulois, dans le port de Cadix, mais que leur projet a été découvert par la prise d'un paquebot de Gibraltar, et

des dépêches dont il étoit porteur. De tels projets sont plus aisés à concevoir qu'à exécuter. Nous sommes très-réservés à publier les nouvelles maritimes.

*Petit à-compte.*

Encore un de nos articles pris aujourd'hui presque en entier par *l'Eclair*, qui joint au goût de prendre, le don de courir plus vite qu'un autre, car il a des voitures à lui pour se transporter dans les départemens avec la rapidité de *l'Eclair*, et y arriver avec ses vols avant le pauvre propriétaire qui ne va qu'en poste; de façon que *le Mémorial*, par exemple, quand il arrive, est tout étonné qu'on lui dise, mon cher Monsieur, nous vous avons lu tantôt. Serviteurs à *l'Eclair*, nous voudrions bien arriver en personne: nous ne lui donnons point nos commissions.

Quelques personnes timorées ont voulu faire un cas de conscience à *l'Eclair* de ses vols fréquens; il s'est mis à rire, et a dit: *Je suis républicain et prends tout ce qui me convient.* Belle définition! vous verrez qu'on est voleur dès qu'on est républicain, et royaliste quand on est volé. Ah! c'est raisonné comme Poultier.

Nous allons prendre un petit à compte de ce qu'il nous a pillé, en copiant chez lui les lignes suivantes, non sans scrupule pourtant, parce que nous craignons qu'il ne les ait volées quelque part.

« On propose aux entrepreneurs de la maison de Biron, réunis avec le citoyen Garnerin, de donner le 7 septembre prochain, une nouvelle représentation du ballon et de son parachute, au profit de Tallien, dont la fortune est tellement dérangée, qu'il a obtenu, le 16 prairial dernier, un second sursis indéfini, pour le paiement de ses contributions, afin d'éviter les poursuites que le receveur vouloit diriger contre lui en exécution de la loi. »

*Traductions de français en français.*

De S. Leu, près Chantilly, 23 août.

Nous avons trouvé à la campagne un homme assez extraordinaire, c'est un traducteur de français en français. Quand on me l'annonça, je m'écriai d'abord que le métier n'étoit pas nouveau, et que Boileau a plaisanté d'un académicien

Sec traducteur du français d'Amyot.

La ressource de recrépir un vieux livre, a souvent suppléé au talent qui manquoit pour en faire un nouveau.

Mes réflexions se trouvèrent perdues; c'étoit d'un art approchant qu'il s'agissoit; mais non pas du même. Le virtuose prit la parole, et s'expliquant avec une simplicité qui n'excluoit pas la finesse, il fit voir que l'on parloit actuellement deux langues en France; l'une, claire, précise, ennemie de toute obscurité que parlèrent nos grands écrivains jusqu'à Voltaire; l'autre, affectant une légèreté pénible et une pédantesque ignorance parée de grands mots, destituée de toute vraie méditation, sonore autant que vide. C'est celle de quelques adeptes qui se disent philosophes comme les Rose-Croix se disent chimistes; et dont les arcanes se terminent à la dissolution totale et à l'évaporation de tout ce que nous avions de solide, sous prétexte de transmutation en *or fin*.

Cher homme, m'écriai-je, il est heureux que *la Clef du Cabinet* n'ouvre pas la serrure de celui où nous conversons; sans quoi vous verriez fondre sur vous la nuée de grands hommes qui travaillent à *la Décade*, au *Conservateur* et au

*Journal Panckouke*, qui se moqueront de vous d'une manière qui ne sera pas plaisante.

Je connois leurs prétentions, dit-il, et crains peu leurs menaces. S'ils s'avisent d'écrire contre moi dans leur langue, je leur jouerai un tour très-facile, et duquel ils ne peuvent se garantir. Je traduirai une douzaine de leurs phrases en français, et vous verrez à quoi cette traduction réduit leur effort, leur entortillage et leur emphase. Là-dessus, empoignant un éloge de Fontenelle par Garat, plus la collection de *la Décade*, plus le *Journal d'Economie*, il en retira, par l'opération simple et analytique d'une traduction en langue française, quelques phrases du bon sens le plus vulgaire, et me montra que le reste n'étoit qu'un ridicule amas de termes philosophiques mal définis, mal entendus, dont le vain retentissement ressemble à la toupie d'Allemagne: *Machina bombinans in vacuo*, comme dit Me. François Rabelais. C'étoit un drôle de corps que ce Rabelais; le contraire de nos grands hommes du jour: il habilloit la philosophie en style grotesque, et ils habillent le grotesque en style philosophique.

Notre conversation nous mena un peu trop loin pour que nous puissions la rapporter aujourd'hui toute entière. Mais nous avons vérifié la méthode de cet homme qui est sûre et expéditive, et nous pourrons, un de ces jours, en montrer des essais sur le nouveau journal de Garat. B. V.

*Résultat de la guerre actuelle.*

C'est au tems de la régence, première époque de notre corruption, que naquit cette secte dont les nombreux disciples ont prophétisé jusqu'à nos jours l'amélioration de l'espèce humaine. Le fléau même de la guerre devoit cesser d'après leur doctrine, et grâce à ces progrès de la raison tant promis et trop attendus. Celui qui connoit l'histoire et qui se donne la peine de comparer les siècles, doute un peu de cette marche progressive vers le bonheur, et peut-être il a pour lui les faits et l'expérience; mais les faits et l'expérience sont peu de chose pour des hommes qui ne travaillent qu'à la félicité des générations futures, et qui sont trop sûrs du succès pour être déconcertés par des erreurs de calcul assez fréquentes. Je n'ai pas l'honneur de lire comme eux dans l'avenir, et je ne raisonne que de ce que je vois et de ce que je sais positivement.

Il existe, en dépit d'eux, je ne sais quelle force inconnue et supérieure à tous les raisonnemens, qui ramène successivement, dans le monde moral, des révolutions toujours semblables dans le monde physique. Le fond de nos passions reste le même comme celui des élémens de la nature; elles changent seulement, ainsi que les derniers, de moule, de forme et de nom, et répandent en tous lieux et en tous tems les germes du bien et du mal dans une proportion qui ne semble pas être plus favorable à notre siècle qu'à tous ceux qui ont précédé. Tel aujourd'hui qui se bat pour des opinions qu'il croit très-philosophiques, n'auroit été qu'un apôtre de la ligue ou de la croisade quand les esprits étoient tournés vers un autre genre d'enthousiasme ou trompés par d'autres factions.

Chaque siècle eut son caractère particulier. Quelques-uns ont été marqués par les excès de la superstition; d'autres, par l'esprit de conquêtes; un petit nombre, par le génie des arts. Celui-ci a vu régner la philosophie. Quel philosophe oseroit dire que le siècle le plus éclairé, fût le plus heureux?

Il est trop vrai que les résultats démentent presque toujours ces théories si orgueilleusement annoncées. Je ne connois rien de plus vague et de plus incertain que tous ces

lieux communs tant prodigués sur le perfectionnement de la raison humaine. Un tel calcul est quelquefois en sens inverse, comme ceux des politiques.

Tous les politiques, par exemple, n'ont-ils pas cru, n'ont-ils pas dit que le résultat de cette guerre seroit l'abaissement de l'Autriche? Cette puissance, en effet, après la perte des plus belles possessions, combattoit seule contre la France victorieuse, qui avoit déjà détaché la Prusse, l'Espagne et la Savoie de la coalition européenne.

Eh bien! l'Autriche, qui a vu l'ennemi vainqueur pressé aux portes de sa capitale, sortira de cette lutte sanglante, avec un territoire, sinon plus étendu, du moins bien plus utile à ses projets et à son agrandissement. Elle perd, il est vrai, la Belgique, source éternelle de guerres, et théâtre de toutes les discordes depuis tant de siècles! Mais elle gagne l'Istrie et la Dalmatie, qui lui donnent une marine et mettent en grand péril tout le commerce français dans les échelles du levant. elle réunit ainsi et fortifie, par leur réunion, les diverses parties de ses vastes états, trop divisés autrefois. Si elle garde Mantoue, elle menacera de bien près le berceau de la république cispadane, et à l'aide des nouvelles forces qu'elle vient d'acquérir, elle donnera peut-être une importance réelle à ce titre de roi des romains, qui n'étoit qu'un vieux souvenir.

Souvenez-vous de ce que dit Voltaire dans son *Essai sur les mœurs*. « La cour impériale ne se départit jamais de ses prétentions sur presque toute l'Europe. S'il eût été aussi aisé durant la ligue de Cambray, ajoute-t-il, de prendre que de condamner Venise, cette république la plus ancienne et la plus florissante de la terre, n'existeroit plus. »

Quel sujet de méditation pour tout homme qui réfléchit! Ce sont les Français eux-mêmes qui favorisent les antiques prétentions de leurs ennemis! Ils ont fait, naguères, monter sur l'échafaud une reine du sang d'Autriche, après l'avoir accusée de conspirer contre nous, en faveur de sa maison; et maintenant ils agrandissent son neveu au-delà de ses espérances! Ces contradictions ne sont pas rares dans l'histoire de la politique, mais elles ne furent jamais plus frappantes.

C'est l'existence d'un prétendu *comité autrichien*, séant aux Tuileries, qui fait déclarer la guerre à l'Europe entière! et les républicains français, après une longue suite de victoires, servent mieux le *cabinet d'Autriche*, que tous les ministres et les conjurés royalistes! On pourroit écrire longuement sur ce texte, qui prouve suffisamment la vanité de toutes les conjectures politiques et de beaucoup d'autres.

O miseris hominum mentes! ô pectora caca!

O vanité de l'homme! ô faiblesse! ô misère!

C'est ce que doivent dire de grands philosophes, et ce qu'ils ne diront pas. F.

*Essai sur la physiognomie des corps vivans, considéré depuis l'homme jusqu'à la plante*, etc.; par J. J. Sue, médecin, professeur d'anatomie, à Paris, chez l'auteur, rue Neuve du Luxembourg, N<sup>o</sup>. 160, et Dupont, libraire, rue de la Loi, N<sup>o</sup>. 1230.

Un homme fameux qui a montré quelquefois plus d'enthousiasme que de justesse dans ses idées, Lavather, a déjà écrit un long ouvrage sur la science des physionomies. Celui-ci

qui est plus court, embrasse le sujet sous de plus vastes rapports. Il étoit nécessaire, ce me semble, pour établir un pareil système sur des observations réelles, d'avoir approfondi l'étude de l'anatomie, et de connoître les arts du dessein. M. Sue réunit ce double avantage. Il sait parler la langue des savans et celle des artistes. Il a su réunir à la fois les vues rapides de l'imagination aux faits recueillis lentement par l'observateur laborieux.

Le défaut des hommes nés avec de l'imagination, est de trop négliger les connoissances physiques, et ceux qui ont ce genre de connoissances, ignorent trop, à leur tour, l'art de peindre leurs pensées. On ne fera aucun de ces reproches à cet *Essai sur la physiognomie*: il est fécond en recherches, et abondant en images. Il sera neuf pour l'homme instruit, sans être moins agreable pour l'ignorance.

C'est, au premier coup-d'œil, une entreprise bien difficile que celle de marquer le caractère de tous les êtres vivans, par leurs traits extérieurs. Mais il est certain qu'à l'aide d'observations constantes et répétées, on peut obtenir un assez grand nombre de résultats frappans et incontestables. Tout croire et tout nier dans ce genre, est peut-être une égale erreur. Chaque passion a, pour ainsi dire, son visage, comme elle a sa langue particulière; et les impressions habituelles, soit morales, soit physiques, doivent déterminer la forme et même le fonds de tous les êtres.

Ces idées sont supérieurement développées dans l'*Essai* qu'on annonce, et dont on voudroit parler plus longuement. Au reste, tous les hommes qui ont exercé leur pensée, adopteront la théorie de M. Sue. Le métaphysicien Condillac ne nous dit-il pas qu'à l'aide de l'attention et de l'habitude, nous découvrirois dans les êtres une foule de rapports et de traits distinctifs qui échappent à l'inattention? C'est en y *pensant toujours*, disoit Newton, que j'ai découvert le système du monde. Eh bien! c'est en *regardant toujours* qu'on trouvera les rapports certains qui doivent exister entre les mouvemens intérieurs des corps vivans, et leurs formes extérieures.

Ce traité peut donc éclairer également, les moralistes, les physiciens et les artistes. On desire que l'auteur y donne, dans une nouvelle édition, tous les développemens nécessaires. Si ses idées sont étendues et profondes, son style est clair, élégant et précis. M. Sue est du petit nombre de ceux qui peuvent réconcilier la science et l'imagination. F.

## CONSEIL DES CINQ CENTS.

PRÉSIDENCE DE SIMÉON.

Séance du 8 fructidor.

Lyon offroit autrefois une foule d'ateliers où des mains industrieuses, par l'heureux accord des traits et des couleurs, faisoient éclore sur la simple étoffe des fleurs rivales de celles de nos jardins; Lyon alors rendoit l'Europe tributaire de son commerce. Le vandalisme révolutionnaire n'a pas respecté ces manufactures célèbres qui faisoient l'admiration de l'étranger, et Lyon cherche en vain son ancienne splendeur; mais la paix qui s'avance pour consoler les Français, ramènera sans doute, dans cette commune intéressante, les arts fugitifs. En attendant cet heureux jour, Mayeuvre, organ d'une commission spéciale, propose d'ajouter un nouveau

professeur de dessin à celui de l'école centrale du département du Rhône; les leçons du nouveau professeur se borneront au dessin de la fleur. Impression et ajournement.

Rouzet, organe d'une commission spéciale, fait adopter un projet de résolution dont voici les deux principaux articles :

1<sup>o</sup>. Les jugemens d'affaires dans lesquelles l'agent du trésor public aura été entendu comme demandeur ou comme défendeur, seront exécutoires par provision.

2<sup>o</sup>. L'exécution de ces jugemens provisoires n'aura lieu en faveur des particuliers qui la réclameront, qu'après avoir fourni une caution suffisante.

Descordes appelle l'attention du corps législatif sur les destitutions civiles. En Angleterre, dit-il, le pouvoir exécutif est héréditaire, et confié à un seul homme, qui ne doit compte de sa conduite à personne. En France, ce pouvoir est confié à cinq magistrats responsables et temporaires : ainsi l'a voulu la constitution. Mais il ne suffit pas d'avoir une constitution, il faut encore qu'elle marche à l'aide de lois organiques. Les articles 193, 194, 195 et 196 de la constitution déterminent les rapports existans entre les diverses autorités civiles et administratives; ils en fixent la hiérarchie. Ils autorisent le directoire exécutif à destituer les administrateurs quand il le croira nécessaire.

L'article 197 ajoute : *Les arrêtés du directoire, portant destitution seront motivés.* Ces mots démontrent que les destitutions ne peuvent être le fruit de l'arbitraire. Mais comment reconnoître quand les motifs de destitution seront bien ou mal fondés ? C'est sur quoi la constitution est muette.

Vous devez, législateurs, suppléer à son silence. Je demande qu'une commission de cinq membres soit tenue de présenter un projet à ce sujet.

Thibaudeau : La responsabilité du directoire exécutif seroit illusoire s'il n'étoit pas libre dans le choix de ses agens. Or, les administrations sont, relativement à l'exécution des lois, les agens du directoire. Je demande la question préalable.

Maillard et Piet, de la Sarthe, demandent quelle garantie restera donc au peuple contre l'intrigue qui sans cesse assiège les gouvernans dans les républiques comme dans les monarchies. N'a-t-on pas vu, l'an dernier, les administrateurs de la Somme et les officiers municipaux d'Amiens destitués sans qu'il existât aucun délit de leur part ? L'un des destitués, ex-constituant, et comme tel, ami du ministre Merlin, lui en fit des reproches dans une audience particulière. *Je sais bien*, répondit le ministre, *qu'il n'y a rien à vous reprocher : mais que voulez-vous ? On trouve que vous ne convenez point.* Ris et murmures.

Cette année même, l'administration de la Sarthe s'est vue destituer pour un fait qui lui étoit absolument étranger, mais qui ne l'étoit point à celle qui l'a remplacée. (Nouveaux murmures.) Piet et Maillard appuyent le renvoi proposé par Descordes.

Dumolard et Pison-du-Galand avouent qu'il seroit à souhaiter que la constitution permît au corps législatif de mettre un terme au débordement des destitutions arbitraires; mais les circonstances sont passagères, et la loi doit être pour tous

les tems. En énervant la puissance exécutive, on risqueroit d'anarchiser la France : l'article cité par Descordes lui-même autorise le directoire à destituer les membres d'une administration, *quand il le juge nécessaire.*

Le directoire est donc établi seul juge des motifs de destitution ? D'ailleurs, qui pourroit statuer sur ces motifs ? Seroit-ce les tribunaux ? Mais ce seroit une monstruosité en politique, que de soumettre le pouvoir exécutif au pouvoir judiciaire. Seroit-ce le corps législatif ? Mais la constitution attribue au directoire seul l'administration suprême de la république. Et les trois pouvoirs ne sont-ils pas indépendans l'un de l'autre ? La question préalable, invoquée par Thibaudeau, est donc la seule question sur laquelle le conseil puisse délibérer.

La motion de Descordes est rejetée par la question préalable.

Descambroux soumet ensuite à la discussion un projet tendant à empêcher toute violation du secret des lettres, même celles venant de l'étranger.

Jean Debrie ne croit pas qu'on puisse ôter au directoire le droit de surveiller la correspondance à l'extérieur, dans un moment, dit-il, où l'on ne peut douter que cette correspondance ne soit très-active entre les royalistes et la cour de Blankembourg. Il demande qu'avant de rien décider sur le projet, le directoire soit invité, par un message, à donner les renseignemens qu'il peut avoir.

La suite de la discussion est ajournée à demain.

## CONSEIL DES ANCIENS.

PRÉSIDENCE DE LAFOND-LADÉBAT.

Séance du 8 fructidor.

Sur la proposition de Goupil, le conseil approuve une résolution du 15 thermidor, sur la manière d'obtenir la rectification des erreurs de noms qui pourroient s'être glissées dans les inscriptions sur le grand livre de la dette publique.

Baudin parle ensuite contre la résolution relative aux fugitifs du Haut et du Bas-Rhin. Ce n'est pas qu'il ne regarde comme commandée par la justice la prorogation du délai de la loi du 22 nivôse, mais il s'élève contre l'article 2 de la résolution, en ce qu'il interprète la dénomination d'*ouvriers* dans un sens également proscriit par la raison et la grammaire, puisqu'il comprend, sous cette dénomination, une foule d'hommes qui ne sont point *ouvriers*. Ce même article 2 est encore inconstitutionnel, selon Baudin, parce que, dit-il, il tend à rappeler tous les émigrés de ces cantons.

Buquer s'attache au fond de la résolution elle-même. Témoin, pendant sa mission dans ces départemens, des maux soufferts par leurs malheureux fugitifs; témoin, surtout, des obstacles qui s'opposoient à ce que la loi du 22 nivôse parvint à leur connoissance dans les délais prescrits, Buguer soutient qu'il est impossible de ne pas accorder une prorogation de délai. Or, c'est là le seul et véritable but de la résolution. Il faut donc l'adopter.

Le conseil ajourne de nouveau.